

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS A 5 HEURES DU SOIR.

MAVARI 17. — N° 7.

TE VEA NO TAHITI,

Mahana mai 15 febreura 1868.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
 Par an, en avance, 10 fr.
 Par trimestre, 3 fr.
 Par mois, 1 fr.
 Les annonces se paient à la fin de chaque trimestre.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 au RÉDACTEUR du JOURNAL.
 Propriétaire du GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
 Les 20 premières lignes, 25 cts à la ligne.
 Les suivantes, 20 cts à la ligne.
 Les annonces se paient à la fin de chaque trimestre.

SOMMAIRE.

DISCOURS DE L'EMPEREUR à l'ouverture de la session législative de 1868.
 PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. — Ordonnance portant convocation de la Haute-Cour de justice. — Avis administratif.
 PARTIE NON OFFICIELLE. — Situation de l'Empire. — Tahiti. — Fruits divers. — Les ministres marins. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Anecdotes.

DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Le 18 novembre, l'Empereur a ouvert la session législative de 1868 par le discours suivant:

« MESSIEURS LES SÉNATEURS,
 « MESSIEURS LES DÉPUTÉS.

« La nécessité de reprendre l'étude interrompue de lois importantes m'a obligé de vous convoquer plus tôt que de coutume.
 « D'ailleurs de récents événements m'ont fait éprouver le désir de m'entourer de vous lumineux et de votre concours.
 « Depuis que vous vous êtes séparés, de vagues inquiétudes sont venues affaiblir l'esprit public en Europe et contraindre positivement le mouvement industriel et les transactions commerciales. Malgré les déclarations de mon Gouvernement, qui n'a jamais varié dans son attitude pacifique, on a répandu cette croyance que toute modification dans le régime intérieur de l'Allemagne devait être une cause de conflit. Cet état d'incertitude ne pouvait durer plus longtemps. Il faut recevoir franchement les changements survenus.

« Notre dignité ne serait pas menacée, nous ne nous mélerions pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations. Les inquiétudes qui se sont manifestées s'expliquent difficilement à une époque où la France a offert au monde le spectacle le plus imposant de conciliation et de paix.

« L'Exposition universelle, où se sont donné rendez-vous presque tous les souverains de l'Europe, et où se sont rencontrés les représentants des classes laborieuses de tous les pays, a resserré les liens de fraternité entre les nations. Elle a disparu, mais son empreinte marquera profondément sur notre époque, car si, après s'être élevée majestueusement, l'Exposition n'a brillé que d'un éclat momentané, elle a détruit pour toujours un passé de préjugés et d'erreurs. Entraves du travail et de l'intelligence, barrières entre les différents peuples comme entre les différentes classes, haines internationales: voilà ce qu'elle a rejeté derrière elle.

« Ces gages incontestables de concorde ne sauraient nous dispenser d'améliorer les institutions militaires de la France. C'est un devoir impérieux pour les Gouvernements de pourvoir, indépendamment des circonstances, le progrès dans tous les éléments qui font la force du pays, et c'est pour nous une nécessité de perfectionner notre organisation militaire, comme nos armes et notre marine.

« Le projet de loi présenté au Corps législatif répartissait entre tous les citoyens les charges du recrutement. Ce système a paru trop absolu; des transactions sont venues en atténuer la portée. Des lois, j'ai cru devoir soumettre cette haute question à de nouvelles études. On me saurait, en effet, approfondir avec trop de soin ce difficile problème qui touche à des intérêts si considérables et se trouvent si opposés.

« Mon Gouvernement vous proposera des dispositions nouvelles qui ne sont que de simples modifications à la loi de 1832, mais qui atteignent le but que j'ai toujours poursuivi: réduire le service pendant la paix et l'augmenter pendant la guerre.

« Vous les examinerez, ainsi que l'organisation de la garde nationale mobile, avec l'impression de cette pensée patriotique que plus nous serons forts, plus la paix sera assurée.

« Cette paix, que nous voulons tous conserver, a semblé un instant en péril. Des agitations révolutionnaires préparées au grand jour menaçaient les États pontificaux. La convention du 15 septembre n'étant pas exécutée, j'ai dû envoyer de nouveaux nos troupes à Rome et protéger le pouvoir du Saint-Siège, en repoussant les envahisseurs.

« Notre conduite ne pouvait avoir rien d'hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie, et cette nation, un instant surprise, n'a pas tardé à comprendre les dangers que ces manifestations révolutionnaires faisaient courir au principe monarchique et à l'ordre

européen. Le calme est aujourd'hui presque entièrement rétabli dans les États du Pape, et nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de nos troupes. Pour nous, le convention du 15 septembre existe tant qu'elle n'est pas remplacée par un nouvel acte international. Les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège intéressent l'Europe entière, et nous avons proposé aux puissances de régler ces rapports dans une conférence, et de prévenir ainsi de nouvelles complications.

« On s'est préoccupé de la question d'Orient, à laquelle cependant l'esprit conciliant des puissances ôte tout caractère irritant. S'il a existé quelques divergences entre elles sur le moyen d'amener la pacification de la Crète, je suis heureux de constater qu'elles sont toutes d'accord sur deux points principaux: le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman et l'amélioration du sort des chrétiens.
 « La politique étrangère nous permet donc de consacrer tout nos soins aux améliorations intérieures. Depuis votre dernière session le suffrage universel a été appelé à élire un tiers des membres des conseils généraux. Ces élections, faites avec calme et indépendance, ont partout démontré le bon esprit des populations. Le voyage que j'ai fait avec l'Impératrice dans l'est et le nord de la France a été l'occasion de manifestations d'enthousiasme qui m'ont profondément touché. J'ai pu constater une fois de plus que rien n'a pu ébranler la confiance que le peuple a mise en moi et l'attachement qu'il porte à ma dynastie.

« De mon côté, j'ai efforcé sans cesse d'aller au-devant de ses vœux.

« L'achèvement des chemins vicinaux était réclamé par ces classes nombreuses de la population. Les représentants de ces classes ont obtenu à ce besoin un acte de justice, je dirai presque de gratitude: l'acte vœu que le peuple a mis en moi et l'attachement qu'il porte à ma dynastie.

« La situation n'est sans doute pas exempte de certains embarras. Le mouvement industriel et commercial s'est ralenti: ce malaise est général en Europe. Il tient en grande partie à des appréhensions que la bonne science qui régit entre les puissances fera disparaître. Le récolté n'a pas été abondant: la cherté était inévitable; mais le libre commerce peut seul assurer les approvisionnements et niveler les prix.

« Si ces causes diverses empêchent les recettes d'atteindre complètement les évaluations du budget, les prévisions des lois de finances ne seront pas modifiées, et il est permis d'entrevoir l'époque où on des allègements d'impôt pourront être étudiés.

« Cette session sera principalement employée à l'examen des lois dont j'ai pris l'initiative au mois de janvier dernier. Le temps écoulé n'a pas changé mes convictions sur l'utilité de ces réformes. Sans doute, l'exercice de ces libertés nouvelles expose les esprits à des excitations et à des entraînements dangereux; mais je compte à la fois, pour les rendre inoffensives, sur le bon sens du pays, le progrès des mœurs publiques, la fermeté de la répression, l'énergie et l'autorité du pouvoir.

« Pourvu que nous nous soyons entendus ensemble, depuis quinze ans notre pensée a été la même: maintenir au-dessus des controverses et des passions hostiles nos lois fondamentales que le suffrage populaire a sanctionnées, mais en même temps développer nos institutions libérales sans affaiblir le principe d'autorité.

« Ne cessons pas de répandre l'aisance par le prompt achèvement de nos voies de communication, de multiplier les moyens d'instruction, de rendre l'accès de la justice moins dispendieux par la simplification des procédures, de prendre toutes les mesures qui peuvent rendre prospère le sort du plus grand nombre.

« Si comme moi vous demeurez convaincus que cette voie est celle du progrès véritable et de la civilisation, continuons à marcher dans cet accord de vues et de sentiments, qui est une préieuse garantie du bien public.

« Vous adopterez, j'en ai l'espoir, les lois qui vous sont soumises; elles contribueront à la grandeur et à la richesse du pays. De mon côté, soyez-en sûrs, je maintiendrai haut et ferme le pouvoir qui m'a été confié, car les obstacles ou les résistances injustes n'ébranleront ni mon courage ni ma foi dans l'avenir.

Ce discours a été plusieurs fois interrompu par les plus vifs applaudissements de l'Assemblée et s'est terminé au milieu des cris répétés de *Vive l'Empereur! vive le Prince Impérial!*

PARTIE OFFICIELLE

L'administration s'empresse de porter à la connaissance du public, et spécialement à celle des planteurs de coton, que, par une lettre du 10 décembre, M. Sarrailh a fait savoir à M. Stewart que 300 bales de coton, pesant environ 105,000 kilogrammes, expédiées de la Nouvelle-Zélande au *Warwick*, ont été adjudgées, en vente publique, au prix de 5 fr. 70 c. le kilogramme pour la 1^{re} qualité, et de 3 fr. 80 pour les cotons cueillis en temps de pluie.

Les cotons longue-soie de la plantation et le coton de Tahiti sont maintenant très-demandés sur la place.

Les récoltes du Georgie ont été mauvaises.

Cette hausse dans le prix d'achat ne peut que nuire à l'industrie.

Il y a le pour les planteurs un grand encouragement, dont ils sauront tirer parti pour étendre et soigner leurs cultures.

Par décision ministérielle du 6 novembre 1867, M. Legrix, adjudant-major à Toukan, a été nommé au commandement de la demaistrerie d'artillerie de marine à Tahiti, où il remplira les fonctions de directeur d'artillerie.

Par décret impérial en date du 30 novembre 1867, M. Corrin (Auguste-Adolphe), sous-lieutenant à la 3^{re} compagnie du 2^e régiment d'infanterie de marine, a été nommé lieutenant, en remplacement de M. Bassiaux, pour servir à la même compagnie de ce régiment à Tahiti.

Suivant dispositions arrêtées par S. Exc. le Ministre de la marine, et des colonies, M. Lambert, sous-lieutenant d'infanterie de marine, a été nommé à remplacer à la 3^{re} compagnie du 2^e régiment, à Tahiti, M. Corrin, nouvellement promu.

Par décision ministérielle du 25 novembre 1867, M. Langonazino (Bégonne), sergent de marine à Tahiti, a été nommé commis de marine pour servir dans la colonie.

Par décision du 1^{er} février courant, M. Boët, aide-commissaire, a été nommé lieutenant de juge près le tribunal de 1^{re} instance des Rats du Protectorat, en remplacement de M. Ducoux, parti pour France.

POMARE IV. Reine des Iles de la Mer du Sud. **POMARE IV.** Le Roi a fait savoir à M. Stewart que 300 bales de coton, pesant environ 105,000 kilogrammes, expédiées de la Nouvelle-Zélande au *Warwick*, ont été adjudgées, en vente publique, au prix de 5 fr. 70 c. le kilogramme pour la 1^{re} qualité, et de 3 fr. 80 pour les cotons cueillis en temps de pluie.

Paris, le 12 février 1868.

Ordonnance.

La haute-cour tahitienne se réunira le 2 mars prochain, sur la convocation de son président, pour tenir sa première session trimestrielle de l'année 1868.

La présente ordonnance sera publiée au *Messager* et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Paris, le 12 février 1868.

O. de la BONGHIE.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Contributions.

POSTE AUX LETTRES.

La correspondance pour l'Europe sera expédiée à San Francisco par la golette américaine *Good Templar*, qui partira le 25 du présent mois.

Le public est prévenu que le bureau pour la délivrance des timbres-poste sera fermé la veille du départ à cinq heures du soir et que le sac de la correspondance sera levé à huit heures.

La golette américaine *Timoré*, venant de San Francisco, signalée dès le 12, n'a pu entrer au port que le 13 février; mais dès la veille l'un des pilotes avait pu l'aborder et apporter en ville les sacs contenant la correspondance.

Les derniers journaux reçus de Paris par cet arrivage portent la date du 7 décembre 1867.

Lettres non réclamées pendant des derniers courriers

Ach.	Fah.	Guth.	Hoss.
Chav.	Fre.	Har.	Perr.
Duc.	Fric.	Henr.	Wilson.

Service de l'Enregistrement et du Domaine.

CURATÈLE AUX SUCCESSIONS VACANTES.

Les créanciers de la succession du sieur Bassiaux doivent se présenter au bureau de la curatèle le 1^{er} mars prochain pour toucher le montant de leurs créances.

Ceux des créanciers qui n'auraient pas encore produit leurs titres sont invités à les remettre dans le plus bref délai entre les mains de M. le curateur.

En vue de la prochaine répartition des deniers provenant des successions des sieurs J. C. Atwood et J. Lefèvre, M. le curateur invite les créanciers rétroactifs à produire leurs titres.

Service de l'Impression.

Le n^o 2 du *Bulletin officiel* des Etablissements, année 1867, a été déposé aujourd'hui au bureau de la poste.

PARTIE NON OFFICIELLE

SITUATION DE L'EMPIRE.

(Extrait.)

COLONIES. Tahiti.

Le développement agricole de Tahiti, déjà signalé en 1865, s'est accru, en 1866, de 128 plantations nouvelles. On y cultive généralement la canne à sucre. Plusieurs nouvelles ont été moulinées; des usines fonctionnent déjà; les produits sont de qualité supérieure et trouvent un placement facile, tant sur les côtes d'Amérique qu'en Australie et à la Nouvelle-Zélande.

Ces résultats sont attribués à la suppression des droits de douane, aux mesures prises pour empêcher la fraude, et aux encouragements accordés aux cultivateurs.

Un nombre d'hectares de terre possédés par les Européens était, au 10 juin dernier, de 5,865.

Une grande compagnie anglaise, au capital de 2 millions, avait exporté, dans l'année 1866, pour 1,500,000 francs de cotons longue soie de qualité supérieure.

L'élément français est en minorité dans ces entreprises; et, bien que les indigènes réalisent des bénéfices notables sur la vente de leurs produits, leur indolence naturelle ne permet pas encore d'espérer de leur part un travail régulier et soutenu.

On a demandé récemment à quel usage les 4,000 hectares aux îles Marquises, jusqu'à ce jour dépourvus de toute culture de produits exportables. Les plantations nombreuses de cocotiers ont fait des îles un centre de commerce de quelque valeur.

L'existence des ressources dont dispose la Colonie ne permet pas d'entreprendre de grandes travaux d'utilité publique; on s'est borné à terminer la construction d'un phare et à jeter quelques ponts sur les routes.

Dans un groupe d'îles voisines du notre établissement, des difficultés, ayant pour origine le régime d'une indemnité pécuniaire et remués à plusieurs reprises, viennent d'être récemment apaisés, et nos relations ont pu se continuer avec une protection s'exerce toujours en leur faveur avec justice et efficacité.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier de San Francisco* :

C'est avec plaisir que nous empruntons à l'*Alta*, le récit d'un fait qui honore notre marine.

Avant-hier, un homme qui était monté dans une chaloupe fut emporté par le courant au moment où il essayait de s'approcher d'un rocher mouillé un peu au large, et North Beach, M. Parvay, commandant de la golette américaine *Alta*, se précipita à la rescousse, et, après avoir mis à la mer une embarcation, y descendit lui-même, et, après avoir eu le plaisir de le voir monter à bord, il le conduisit à terre, et le fit embarquer dans une autre embarcation. L'autre à ajouter que l'embarcation et son petit équipage ont regagné l'*Alta* sans accident.

Le R. N. Life Boat Institution (société centrale de sauvetage anglais) vient de donner à la Société française un magnifique témoignage de ses sentiments de sympathie et de confraternité. Tous les visiteurs de l'Exposition à Paris ont admiré, en aval du pont d'Iéna, cette grande embarcation aux formes fines et élégantes, que supporte un chariot à quatre roues. La société des Life Boats, à laquelle appartient cette embarcation, vient d'en faire don à la Société centrale de sauvetage des naufragés, en exprimant le vœu qu'elle fut placée à Calais, dont les abords sont souvent fréquentés aux navires anglais.

En adhésant à ses souscripteurs, dans le journal *Life Boat*, la destination qui y est donnée au canot en question, la société anglaise leur rappelle que l'œuvre du sauvetage des naufragés s'est constituée en France sous le haut patronage de l'Empereur, dont le peuple anglais connaît le courage et l'inépuisable charité. L'institution des Life Boats se montre donc fièrement heureuse de pouvoir à la fois témoigner de ses sympathies pour la Société de sauvetage de France et de sa respectueuse admiration envers l'auguste protectrice de cette société.

Le comité central a exprimé sa vive reconnaissance à R. N. Life Boat Institution, et lui a décerné le titre de bienfaiteur. Il a décidé en outre que son nom soit inscrit à l'avant de l'embarcation destinée à être prochainement envoyée à la station de sauvetage de Calais.

On parle beaucoup à Londres d'une nouvelle invention qui réduirait de moitié la consommation actuelle du charbon nécessaire au travail d'une machine à vapeur à la marche d'un navire à vapeur. C'est surtout à la marine que ce perfectionnement serait précieux, puisqu'il permettrait à tout steamer d'emporter le combustible pour l'aller et le retour dans presque tous ses voyages. Une expérience de la machine en question a eu lieu devant un public de savants et d'hommes pratiques; elle a complètement réussi. Mais ce qui a paru le plus extraordinaire, c'est l'âge de l'inventeur : M. A.-C.-F. Franklin n'est âgé que de treize ans!

Voici la recette, dit un échange, d'une eau merveilleuse pour les yeux et surtout pour la maladie des paupières :

Vous prenez un œuf dur, vous enlevez la coquille et vous coupez l'œuf par le milieu. Après avoir enlevé le jaune, vous remplissez une moitié de l'œuf avec du sulfate de zinc, l'autre moitié avec du sucre en poudre. Vous rapprochez les deux parties et vous les enveloppez dans une fine batiste, que vous attachez de façon à ce que l'œuf ne s'ouvre pas. Vous le mettez alors dans une bouteille contenant un demi-litre d'eau, et vous laissez bouillir à petit feu pendant une demi-heure. Vous retirez, laissez refroidir et mettez en bouteille bien bouchée.

Se baigner avec soin les yeux trois fois par jour avec ce collyre, étendu d'abord de moitié eau, puis d'un tiers; on ne l'emploie que lorsqu'on n'éprouve aucun pissement. Laissez sécher ce collyre sur les paupières et n'essuyez jamais. Le vue s'améliore sensiblement, et toute rougeur des paupières disparaît.

— Il se forme en ce moment à Paris, avec l'autorisation du gouvernement français, un *Grand Cercle commercial*, qui sera le centre et le rendez-vous du commerce du monde entier. Cette entreprise, sous présidents en France, vient à la fois du *British Lloyd*, du *Commercial House*, du *Mining Lane*, du *Lloyd de Trieste*, du *Bourse*

tail, qui ont rendu de si grands services aux pays dans lesquels ils ont travaillé, sont si précieux pour les lecteurs considérables de ce *Magasin*, nous leur offrons, sous le patronage spécial, celles de nos publications, celles de conférences, etc. Parmi les fondateurs, nous mentionnons M. Pouyet-Quenier, député; Léonard, directeur du Syndicat du commerce et de l'industrie; Sieber, régent de la Banque de France; Dufour, directeur de Mulhouse; Jourde, ingénieur. L'entreprise est confiée à une foule d'autres noms considérables du commerce et de l'industrie française.

Dans les dernières réunions, les fondateurs ont nommé une commission de huit membres, composée du M. Bignon, Jules Brisson, Gagnepain, de Méridol, Ch. Munier, Naud, Oscar Planat et Raspail, chargée de préparer les statuts.

Aujourd'hui, le travail de la commission est terminé, et l'on peut consulter le *Grand Cercle* comme fondé.

— On lit dans le *Journal du Ciel*: Nous n'osions pas dire que c'est à nous qu'appartient la priorité de cette idée, tant elle est simple. Néanmoins, comme, à notre connaissance, elle n'a jamais été émise, nous ne croyons pas avoir le droit de la taire, puisqu'elle nous est venue. Il nous semble possible de voir tout ce qui existe à la surface des planètes avec les instruments que nous possédons. Il est clair, pourtant, que ce n'est pas avec un télescope, car on les aurait déjà vus. C'est — ne riez pas — c'est avec le microscope.

On obtient avec le daguerrétype des images qu'on appelle instantanées, c'est-à-dire en une fraction de seconde. Imaginons-nous un petit chemin de fer sur lequel nous mettons notre daguerrétype, et faisons-le marcher dans le sens des rayons lumineux réfléchis par Vénus, de façon que pendant la fraction de seconde imprévisible nécessaire pour la production de l'image, ce soient les mêmes rayons lumineux qui agissent sur l'objectif du daguerrétype.

On peut étendre la direction à donner au petit chemin de fer et la vitesse que doit prendre le daguerrétype, mais nous pensons que le télescope sera préférable et qu'on arrivera à une épreuve suffisamment nette, sur plaque, voire au papier.

Cette première épreuve sera grossière par les procédés ordinaires de grossissement au daguerrétype. La deuxième épreuve sera de même grossière; on pourra ne grossir ensuite que des fractions des épreuves suivantes. Le dernier grossissement se fera sur une plaque de verre aussi claire que possible.

On appliquera à cette dernière épreuve un des nos plus puissants microscopes — soiares ou photo-électriques, et il est pour nous très probable que les accidents de terrain les plus petits, les habitants même (et nous sommes convaincus qu'il y en a) deviendront perceptibles. Nous appellerons donc l'attention des assistants et même des simples amateurs, car le hasard n'adresse d'un amateur peut faire qu'il sortira de ses mains une épreuve plus nette que des mains d'un savant.

TURBINES EXTÉRIEURES OU EXOCHLOÏQUES.

Dans la classe 51 (matériel des arts chimiques; Exposition universelle de 1867) on remarquait une série de turbines exo-chloïques, dues à l'invention de MM. Buffard frères, constructeurs mécaniciens à Lyon, et qui frappaient autant par la perfection de leur marche que par la solidité et surtout la simplicité de leur construction.

La turbine exo-chloïque en question se compose de deux cuves ou cylindres concentriques. La cuve extérieure est fixe; l'autre, dont les parois sont formées d'une toile criblée ou d'une chemise en toile métallique, suivant l'usage auquel est destiné l'appareil, pivote sur l'axe vertical.

L'appareil est mis en mouvement par un petit moteur à vapeur, dont le cylindre est fixé à la cuve extérieure. Dans bien des cas le tige de piston à la manivelle de l'arbre horizontal. Celui-ci est muni d'une roue à angle de friction qui, frottement bati par un ressort agissant sur 15 kilogrammes, assure le mouvement vertical, et communique le mouvement de rotation que subit par conséquent le tambour perforé.

Cette exposition offre trois systèmes différents: l'un à moteur direct, l'autre à courroie et débrayage instantané, le troisième à friction à la manivelle.

Le premier, caractérisé par l'application directe de la force motrice au moyen d'un cylindre à vapeur solidaire avec l'essoreuse, supprime tous frais de transmissions intermédiaires; il est dit par conséquent réaliser une très-grande économie en évitant tous les frottements que produisent les transmissions et l'entretien coûteux qu'elles nécessitent. Une autre économie qui nous paraît devoir résulter de ce système est celle-ci: pour une marche régulière, le temps d'arrêt des turbines, soit pour charger, soit pour décharger, équivaut à peu près au temps nécessaire au tourbillon. Or pendant cet arrêt les moteurs directs ne déposent aucune vapeur, résultat que l'on ne pouvait obtenir sur un moteur commun avec toutes les turbines.

L'appareil à courroie est l'ancienne turbine à friction à laquelle on a appliqué un nouveau mode d'embranchement, caractérisé surtout par la suppression de la poignée folle et l'absence du choc moteur. Pour compléter cet embrayage, les inventeurs ont ajouté sur l'arbre vertical, au-dessous de l'axe, un frein circulaire, qui rend facile et prompt l'arrêt de la turbine.

Quant au troisième, le système à manivelle, il nous paraît réunir toutes les améliorations indiquées pour l'appareil à courroie. Cette essence est particulièrement destinée aux petites industries.

Ces appareils sont aujourd'hui d'un emploi général dans l'industrie, soit pour le tourbillon du sucre, soit pour l'essorage des tissus de soie, laine, coton, fil, etc., ou pour les produits chimiques; ils reçoivent une application très-utile dans les buanderies (Moutier).

LES MONSTRES MARINS.

Un jeune publiciste de talent, qui s'acquiert rapidement un nom dans le monde scientifique, M. Armand Landrin, vient de se lancer hardiment dans la recherche des monstres marins, évoquant autour de lui « les monstres de la fable et ceux bien plus extraordinaires encore que l'histoire de la nature nous révèle, cherchant à ramener la légende aux proportions de la vérité, en racontant dans un monde effrayant, peuplé de géants, d'êtres horribles, dégoûtants, frôlant des animaux dont les formes étranges choquaient toutes nos idées, d'autres dont la voracité sans bornes effrayait et terrifiait ».

Les monstres marins, tel est le titre du nouvel ouvrage de M. A.

Landrin, fort partie de la Bibliothèque des Merveilles, éditée par la maison Hachette. C'est dire que la forme élégante et pittoresque du récit fait oublier qu'on a toujours reproché aux travaux de ce genre une aridité qui en rendait la lecture tout au moins fastidieuse.

Une analyse aussi succincte que celle que nous allons faire est bien insuffisante pour donner une idée tant soit peu exacte du nombre de l'importance des matières traitées dans ce petit volume, qui doit trouver une place dans la bibliothèque de toute personne s'intéressant au monde de la mer, dont les mœurs étranges ne sont que trop peu connues de la généralité du public. Nous adopterons dans ce rapide aperçu l'ordre de matières adopté par l'auteur.

1. *Mollusques et Crustacés*. — On sait que le plus grand crabe connu a été découvert récemment sur la côte orientale de l'île de Nippon (Japon); les pattes démesurées, il a une carapace de plus de 2 m. 60 et chacune de ses pinces mesure 1 m. 20 de long. Ces dimensions nous paraissent extraordinaires, à nous qui exploitons depuis si longtemps la richesse de notre littoral; mais on a reconnu, à ce pal peut-être, que dans les pays vierges, les mollusques ont conservé une taille encore énorme, bien qu'elle soit chaque année en diminuant. Aussi la relation de ce voyageur du XVII^e siècle, qui dit avoir trouvé sur les côtes du Japon des huîtres ayant « une queue et demi de long et un demi-quartier de large », est-elle presque vraisemblable, puisqu'à une époque beaucoup plus récente, on a trouvé sur les côtes des États-Unis des homards de taille réellement gigantesque, dont les débris sont encore conservés dans nos musées.

Mentionnons la perle, si renommée par nos byssus aux brillants filaments textiles, la tridacne, mollusque qui pèse jusqu'à 600 livres et dont chaque valve suffit pour faire des aliboures, ou des bagnoires, ou de singuliers bédouins.

Nous arrivons aux *cephalopodes*, c'est-à-dire à la poulpe, qui, entre parenthèse, usurpe bien sa réputation; mais dont la forme étrange et la couronne de bras ont eu le privilège de séduire et ont donné l'inspiration des poètes. On se souvient que le bon Scandinauve qui courait un mille et demi d'espace quand il monte au-dessus de l'eau, qui renverse un vaisseau de ligne d'un seul coup de ses tentacules et qui, en s'affaissant, déplace un tel volume d'eau qu'il occasionne des tourbillons et des courants aussi terribles que ceux de la fureur rivale de Mars.

2. *Poissons*. — Nous remarquons le scorpaène, dont la tête, le dos, le ventre sont garnis d'épines aiguës et à la piquez, y compris; la chimère monstrueuse, ennemie des harengs, et dont la tête porte un crochet bizarre, hérissé d'aiguillons à la face inférieure; le marbré, dont le corps est recouvert de plusieurs anneaux, motifs, qui rappellent les armures dont étaient couverts les chevaliers d'armes; le péloriscien, très hideux, dont tout le corps est recouvert d'une enveloppe molasse qui colle sous le doigt comme ferait une éponge; la baudouine, diable de mer, dont des barbillons vermillonnés recouvrent le corps, la tumeur, le téte, produisant de fausses perles.

Un des poissons les plus curieux est la remora; sa tête est garnie de ventouses ovales et à des distances elle peut se lier solidement par la queue au ventre d'autres poissons, et se faire ainsi monter, descendre, transporter sans aucune fatigue; le poète du Bargas, le célébrant, nous apprend que :

La remora, fishant son débile museau
Contre le motif nord du tempête vaissau,
L'arrête tout d'un coup sa milice d'une folie.

Puis vient en nombreuse tribu des brillants poissons volants, le môle, plat, fuselé arondi dans son contour vertical; le tétronard, rond comme une balle; le squelette, martini, ainsi nommé à cause de la fureur de son saut.

On arrive enfin au plus terrible ennemi de l'homme, le requin, *tigre de mer*, dont la gueule énorme est garnie de plusieurs rangs de dents mobiles, raclant à mesure qu'elles sont brisées.

Notons en passant, comme renseignement utile et pratique, que le requin préfère le chair des noirs à celle des blancs, parce qu'il est plus parfumée, plus savoureuse, et celle des Anglais à celle des Français.

3. *Reptiles marins*. — La tortue est trop connue pour que nous ayons besoin de la décrire; son écaille donne lieu à un commerce important.

Nous préférons parler du serpent de mer, qui a donné lieu à bien des discussions et rendu célèbre le poète du *Constitutionnel*. Le Bie nous raconte que lorsqu'il émerge, il jette des éclats de feu et que ses yeux étincellent comme la lumière du point du jour; qu'il sort de sa gueule des lampes, qui brûlent comme des torches ardentes; celui qu'il voit une fumée des nuages, comme d'un jet qui sort sur un brasier.

Les Scandinaves donnent au serpent de mer une longueur de 30 mètres; sur son dos est une crinière, et la forme de son énorme tête rappelle celle du cheval; certaines relations lui donnent des événements par lesquels il laisserait l'eau comme la baleine. Il se jette à terre pour se faire; afin de se faire sembler par son poids; ou bien, se dressant sur l'eau, il choisit parmi l'équipage le meilleur morceau à se consacrer.

Le serpent de mer a ses destructeurs et ses ennemis; les uns ne veulent ajouter foi à aucune des traditions auxquelles il donne lieu dans l'histoire maritime; les autres, au contraire, ont existé et l'appuient sur quelques preuves qui ne manquent pas d'un certain caractère d'authenticité. Pour notre compte particulier, nous pensons que les descriptions qu'on en a données ont quelque chose d'exagéré, mais que son existence est très-probable, pour ne pas dire très-probable.

4. *Oiseaux*. — On sait que les anciens ont regardé comme des produits de la mer la bernache, qui avait beaucoup d'analogie avec l'oiseau sauvage et la mercurie, qui ressemble un peu au caudat, et que les pêcheurs prennent au filet.

5. *Mammifères marins*. — Ce chapitre occupe à lui seul plus de la moitié du volume de M. A. Landrin; c'est celui qui traite du reste les questions les plus graves, celles de la pêche de la baleine, du cachalot, des phoques, de l'ambre, etc.

On connaît la baleine, resse des mers; mais ce qui tout le monde ne sait pas, c'est que les Français la considéraient grande comme un village (300 mètres de longueur), que les poètes se sont plu à la représenter comme un poisson semblable à une île et on descendait des voyageurs, que les Juifs ont dit qu'un bâtiment naviguait trois jours au-dessus d'une baleine pour aller de la tête à la queue; que les Arabes ont affirmé que le monde reposait sur une baleine et que

